DOUZIÈME ANNÉE. — N° 281 15 SEPTEMBRE 1908 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES.

L'ÉCHO DU MERVEILLEUX

REVUE BI-MENSUELLE

LE "MERVEILLEUX" AUX PAYS NOIR

(SÉNÉGAL ET SOUDAN)

Les indigènes de la côte occidentale et du centre africain sont en constantes relations avec les génies bienfaisants et malfaisants, visibles et invisibles, qui président aux destinées. On peut donc dire qu'ils vivent en perpétuel « merveilleux », si l'on attribue à ce mot la signification qu'il a dans cette Revue.

On commettrait cependant une grosse erreur en affirmant que les fils de Cham — nos frères noirs — sont les jouets de superstitions désordonnées, puériles et souvent grotesques. Leurs croyances et leurs pratiques constituent, bien au contraire, un corps de doctrines parfaitement définies, reliées entre elles, souvent logiques et toujours appuyées sur des lois naturelles. Les manifestations occultes, certaines d'entre elles réellement mystérieuses, auxquelles les initiés peuvent assister, présentent des analogies nombreuses et satisfaisantes avec celles des autres peuples, bien que les races noires de l'Afrique n'aient jamais eu de relations avec les derviches de l'Inde, par exemple, et ne soient pas en correspondance suivie avec les Revues psychiques et ésotériques conduisant le mouvement spiritualiste.

Nécromants, prophètes, devins, sorciers, liseurs de pensées, voyants et clairvoyants emploient ici, non seulement les procédés connus au Moyen âge, mais encore ceux qui sont actuellement en honneur. Un sorcier de ma connaissance quitte son enveloppe charnelle quand il le veut et rapporte de son voyage dans l'Astral des impressions en tout point comparables à celles de M. Pierre Piobb (Voir l'*Echo du Merveilleux* du 15 juillet 1907).

On envoûte à Dakar comme au bon temps de Louis X le Hutin; on jette des sorts .. et les sorts agissent... Agissent-ils directement ou par suggestion simple ? Je ne saurais répondre, mais je puis raconter un fait dont je fus, il y a quelques semaines, le témoin bien étonné :

Une jeune « gourmette » (négresse catholique) dépérissait à vue d'œil, ne se nourrissait plus, ne prenait plus de sommeil et tombait fréquemment dans des crises inquiétantes. Ses parents connaissaient l'origine de son mal : l'enfant avait refusé d'épouser un sorcier épris d'elle. Furieux d'être évincé, le mécréant s'éloigna de la maison, non sans prévenir la fillette qu'elle regretterait amèrement de l'avoir repoussé. Huit jours se passèrent, pendant lesquels la santé de la gourmette s'altéra progressivement, malgré tous les soins dont elle fut l'objet.

Désespérés, les parents recherchèrent le magicien pour lui offrir une transaction, mais ne le retrouvèrent pas. En désespoir de cause, ils s'adressèrent à d'autres sorciers qui, par esprit de corps sans doute, ne voulurent se mêler de rien. Enfin, on consulta le marabout, prêtre musulman, qui, dans cette région, est capable d'exorciser les maléficiés.

Le marabout vint me prévenir, heureux de pouvoir me donner des preuves de sa puissance occulte que j'avais mise en doute en diverses circonstances... Quand nous fûmes auprès de la *gourmette*, le marabout récita des prières, fit des gestes au nombre desquels je reconnus le tracé du cercle magique, et ordonna la composition d'un breuvage spécial, sorte de brouet appelé « Lar » ou « Caro ».

Dès que l'envoûtée eut absorbé le « Lar », elle se mit à expectorer en grande abondance les matières les plus inattendues : coquilles d'œufs, verres de bouteilles, intestins d'animaux, paquets de cheveux... Puis elle s'endormit et se réveilla, quelques heures après, complètement guérie. Quant au marabout, il ne me dissimula pas qu'il comptait beaucoup sur le

résultat de cette cure pour gagner toute une famille à Mahomet.

Ce fait met seulement en évidence la puissance de suggestion possédée par certains noirs, mais il en est d'autres qui s'expliquent plus difficilement. J'affirme, par exemple, ne pas avoir été halluciné, encore moins suggestionné, lorsque je vis une sorcière provoquer l'ébullition d'une certaine quantité d'eau tirée d'un puits en ma présence, et placée devant moi dans une calebasse que je ne perdis pas de vue un seul instant. La magicienne n'avait auprès d'elle ni feu, ni poudre quelconque susceptible de déterminer une réaction... Elle se contenta de réciter une incantation et de... cracher dans le récipient...

La vieille femme qui opérait n'avait certes pas les allures d'une illusionniste ni d'un pseudo-comte de Sarrak : elle était nue, à peu près impotente, aveugle et quasi-muette. Elle tomba dans une crise épileptiforme après avoir accompli ce prestige, puis dans un état léthargique profond dans lequel nous la laissâmes...

Il est remarquable que les musulmans n'ont jamais tenté de combattre les croyances innées des peuplades noires qu'ils convertissent à la foi de Mahomet. Les marabouts reçoivent, au contraire, une sorte d'initiation qui leur permet, en certains cas, de dominer les sorciers. L'islamisme est en quelque sorte approprié aux races qu'il recrute ; c'est une des raisons de son extension et du prestige de ses prêtres. Celui qui exorcisa la « gourmette » dont j'ai raconté l'aventure explique très simplement sa puissance :

« Deux esprits se partagent l'empire du Monde, « dit-il, l'esprit du Bien et l'esprit du Mal.

« Le sorcier est animé par l'Esprit du Mal qui lui « communique des pouvoirs surhumains.

« Je suis prêtre d'Allah, Esprit du Bien, supérieur « en puissance au Maître des Sorciers. Je dois donc « pouvoir combattre et annihiler les maléfices jetés « par le prêtre d'un Dieu bien inférieur à celui que je « sers... Allah seul est grand ! »

C'est la théorie simplifiée de l'exorcisme.

II

En pays civilisé, l'inégalité des conditions provient de l'inégalité des fortunes, de la diversité des aptitudes et de celle des intelligences. La question d'origine ne peut plus entrer en ligne de compte puisque l'aristocratie de l'or a le pas sur toutes les autres (mariages princiers...)

La séparation des castes, en Afrique équatoriale, est due à une cause d'ordre infiniment plus élevé : ce sont les génies de l'air, émanations de l'universel créateur, qui président eux-mêmes à la sélection des mortels et les répartissent, suivant leurs mérites, dans les trois catégories suivantes :

1° Aristocratie ;

2° Classe moyenne (artisans, cultivateurs, pêcheurs, bourgeois, petits propriétaires) ;

3° Esclaves (1).

L'Européen peut ramasser d'un même coup de filet un grand nombre d'individus de chaque caste, les loger dans la même case, les astreindre au même travail pendant des années, le mélange ne s'opérera pas.

1° *Aristocratie*. — Les éléments constitutifs de l'aristocratie sont issus de la conjonction de la femme avec un esprit, ou plutôt, avec un envoyé de l'esprit. Des familles sont fondées chaque jour d'après ce principe, se renouvellent, s'alimentent, de telle façon que la caste noble n'est pas, comme celle de nos pays civilisés, menacée de s'éteindre par épuisement et par dégénérescence ou de s'abâtardir par suite des mésalliances.

Le *modus operandi* est simple, c'est-à-dire à la portée de tous, mais complexe en son essence. On y retrouve des pratiques ascétiques qui ramènent à la religion de la nature telle que la conçoivent certains fakirs de l'Inde.

Un homme *libre* — c'est-à-dire n'ayant aucun lien de servitude — quitte son village et va s'installer dans un endroit fréquenté par les fauves — (on dit ici *dans la brousse*, ce terme suggérant l'idée du désert, de végétation naturelle et de solitude). Il se soumet à un jeûne spécial qui se prolongera pendant deux mois lunaires — quarante-cinq jours environ au minimum — pendant lesquels il se nourrira que des produits de la terre : feuilles, racines et eau. Toutes ses pensées convergent vers son ardent désir de recevoir l'envoyé de Dieu qui lui insufflera l'esprit protecteur de la famille qu'il veut fonder. A un certain moment, l'envoyé se présente : c'est un animal noble, lion, panthère, hippopotame ou serpent. Homme et animal cohabitent pendant quelques jours, après lesquels l'ermite improvisé pratique une incision der-

(1) Bien des gens croient à tort que le mot « esclavage » est désuet et qu'il ne désigne plus rien. L'esclavage est officiellement aboli dans nos possessions, mais il existe toujours dans les pays insoumis ou même simplement protégés. Sur la côte à Dakar et à Saint-Louis, des familles noires possèdent encore des fils d'esclaves qui restent attachés à la maison, et dont les enfants resteront au service des rejetons de leurs maîtres actuels.

Il n'y a pas bien longtemps qu'on distribuait, à la fin des colonnes contre Samory, les captifs faits pendant la campagne, aux soldats européens et indigènes ayant pris part à l'expédition. L'Européen ne pouvait vendre ses captifs qui devenaient libres à la rentrée en France de leur patron, mais le soldat indigène avait la complète disposition de cette part de butin. Sur les marchés du Soudan, il en tirait des prix variables qui atteignaient parfois trois cents francs par tête.

rière l'oreille de son compagnon et s'entaille lui-même un membre, de façon à provoquer un écoulement de sang. Ils se sucent mutuellement leur plaie et deviennent ainsi frères de sang ; dès ce moment leur union est parfaite. En échange du serment solennel que l'homme fait de ne jamais nuire à aucun représentant de l'espèce de son frère sauvage, celui-ci lui jure de l'avertir, lui et tous ses ascendants, de tout événement, faste ou néfaste, mais important, devant survenir dans la nouvelle famille.

L'homme quitte alors sa retraite, se met en route pour regagner son village et épouse la première femme qu'il rencontre, quelle que soit sa race, à condition qu'elle soit libre... Cette femme l'acceptera sans nul doute, car il est désigné par l'esprit, par Dieu même, et elle s'exposerait à une mort certaine en refusant de s'unir à lui.

Les enfants mâles qui naîtront seront toujours reconnus, par la famille, même après une très longue absence ; c'est cette revendication des droits des mâles qui provoque les sanglantes querelles divisant les familles du Soudan, car il arrive souvent que plusieurs héritiers se présentent en même temps, avec les mêmes prétentions.

Toute famille ainsi fondée prend le nom de l'animal ayant présidé à son éclosion et vénère tous les représentants de son espèce.

Cette vénération, qui ne se dément jamais, s'attache aux moindres objets : c'est ainsi que mon boy ne touchera jamais ma cravache en lanière d'hippopotame, parce que, dit-il, l'hippopotame est son grand-père et que la mort à brève échéance serait la punition de son sacrilège.

— Et si je t'administrais une correction avec cette même cravache, en mourrais-tu ?

— Non, parce que ma volonté n'y serait pour rien.

Une famille sénégalaise qui porte un nom glorieux, avec laquelle je suis en intimes relations, a conservé, malgré les croisements successifs qui ont amené la prédominance du sang français, le culte du serpent qui fut le bon génie de la lignée, tout comme le Python de Salammbo était le protecteur de la race des Barca. La jeune femme, charmante et très instruite, à laquelle je dois une grande partie de ces détails, m'affirme que la naissance de son frère fut annoncée par l'apparition d'un serpent noir pendant un dîner. Elle ajoute que, dans une branche collatérale de sa famille, la naissance de deux jumeaux fut prédite de la façon suivante : un serpent tomba du toit de la maison, fit le tour d'une salle dans laquelle se tenaient les parents et vint s'enrouler autour de la jambe droite, puis de la jambe gauche du chef de la famille — indiquant ainsi qu'un événement à double manifestation se produirait bientôt. Comme l'événement attendu était une naissance, on en conclut que la maison s'enrichirait de deux héritiers — c'est-à-dire de deux jumeaux — ce qui se vérifia quelques mois après.....

2° *Classe moyenne*. — Lorsque l'Esprit créateur de toute chose n'a pas décidé d'exaucer complètement les vœux de l'homme en prière, il lui envoie un animal de race inférieure : un oiseau, un singe, ou même une mouche. L'homme accepte cette décision sans murmurer, et procède comme s'il avait reçu une plus noble visite. La même vénération est attribuée par ses descendants aux représentants de l'espèce de l'animal créateur.

3° *Esclaves*. — Captifs, esclaves, fils d'esclaves depuis des temps immémoriaux, ils n'appartiennent pas à la race humaine. Instruments de travail, viande de boucherie à l'occasion, ils ne participent à aucune des manifestations religieuses des autres castes. Ils ne vénèrent rien, n'ont ni nom, ni famille, ni droits. Ils assistent le voyageur dans ses chasses, car ils n'ont pas à craindre de représailles. N'ayant pas de religion, ils se laissent évangéliser facilement et c'est dans leur caste que l'on trouve les sujets les plus assimilables à nos mœurs et à nos coutumes. . . . .

. . . .

Dans une prochaine étude, j'indiquerai l'organisation du monde occulte et mystique au pays noir. J'ai pu réunir déjà de nombreux documents, mais je suis obligé d'observer la plus grande réserve, car, ici comme en France et partout ailleurs, les charlatans et les fumistes exploitent la curiosité du chercheur et n'hésitent pas à composer les mises en scène les plus compliquées pour capter sa confiance et... soutirer ses écus...

ANDRÉ NERVIN.

Dakar, 10 août 1908.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

⁂ *Les Animaux en justice.*

M. E. de Kerdaniel vient de publier, chez Daragon, une curieuse plaquette sur les Procédures en excommunications contre les animaux, qui furent fréquentes du XIe au XVIIIe siècle. Berriat-Saint-Prix avait déjà consacré un gros volume aux *Procès et Jugements relatifs aux animaux*. On y trouve un tableau chronologique de ces instances, tant criminelles que civiles, qui, de 1120 (procès, à Laon, contre des mulots et chenilles), jusqu'à 1741 (jugement rendu en Poitou, contre une vache), y sont au nombre de 92, dans la seule France.

Nos pères croyaient avec l'Eglise que les animaux impurs — parmi lesquels figurent tous les insectes, sauf certaines espèces de sauterelles, — pouvaient être, en certaines occasions, les instruments soit de la colère de Dieu(« Je vous enverrai les bêtes de la campagne, qui vous consumeront, vous et vos bestiaux », *Lévitique*, XXVI),soit de la malice du démon. Et c'est pourquoi, après avoir usé des prières contre les bêtes envahissantes, ils recouraient à l'adjuration.

Saint Bernard nous apprend lui-même qu'il excommunia des mouches. Le fait est rapporté en détails dans la *Vie de Saint-Bernard*, par Guillaume, abbé de Saint-Thierry, de Reims. Il se serait produit à l'abbaye de Voigny, près de Laon. Les mouches étaient si nombreuses et si importunes qu'elles empêchaient les fidèles de prier. Le saint fulmina contre elles l'excommunication, et elles tombèrent mortes, couvrant le pavé de l'église d'une couche si épaisse qu'on les ramassait à la pelle.

Par le même moyen, saint Loup, évêque de Troyes, délivra les boucheries de cette ville des mouches qui les infestaient et saint Hugon Aix-les-Bains de ses serpents venimeux. On trouve des faits analogues dans la vie de saint Hilaire de Poitiers, de saint Théodore, de saint Paul de Léon, de saint Rieul, de saint Valery, de saint Germain, de saint Lifard, de saint Leufroi, de saint Romain, de saint Front, etc., etc.

Gaspard Bally, avocat au Sénat de Savoie, qui publia, en 1668, un intéressant opuscule, sous le titre de *Traité des Monitoires avec un Plaidoyer contre les insectes* (à Lyon, chez Ant. Gallien, à l'enseigne de la Treille-en-Belle-Cour), nous rapporte qu'au siècle précédent il y eut, certaine année, tant d'anguilles dans le lac de Genève qu'elles gâtaient tout le lac. Les habitants de la ville et des environs recoururent à l'évêque pour excommunier les anguilles, ce qu'ayant été fait, le lac en fut délivré.

De même les sauterelles de Bresse, vers la même époque, qui mirent presque la famine dans tout le Mantouan et celles qui, en 1541, dévastèrent la Lombardie, « longues d'un doigt, grosse tête, le corps garni de vilenie et ordure ; lesquelles, étant mortes, infectèrent l'air de si mauvaises odeurs que les corbeaux et autres animaux carnassiers ne les pouvaient supporter ».

L'excommunication ne s'accordait, d'ordinaire, aux instances des habitants qu'après une procédure fort régulière. Ainsi, en 1479, un procès est engagé, sur la demande de Thuring Fricard, chancelier de la République de Berne, contre les chenilles : Jean Perrotet, de Fribourg, célèbre jurisconsulte, est nommé avocat d'office; pour prêter à ces insectes l'appui de sa parole.

Le 23 septembre 1543, les syndics et conseillers de la ville de Grenoble décident de s'adresser à l'official, afin que celui-ci procède juridiquement contre des chenilles et des limaces qui causent de grands ravages dans le pays. Le 15 avril 1546, les consuls de Romans donnent procuration à deux avocats de soutenir devant le vicaire-général de Valence un monitoire contre les chenilles, verpillières, rats et autres animaux nuisibles, et de demander contre ces bêtes des lettres de malédiction, en leur offrant pour s'y retirer un champ de 30 sétérées. En 1585, nouvelle instance, dans ce même diocèse, contre des limaces.

En 1690, les chenilles dévastaient les environs de Pont-du-Château, en Auvergne. « Pour se délivrer du fléau, les habitants de cette ville présentèrent au vicaire général de l'évêque de Clermont une requête où ils concluaient à ce qu'un curateur fut donné à ces insectes, et à ce que, *servato juris ordine*, les dites bestioles fussent condamnées à vider les lieux où elles s'étaient témérairement établies. Le grand-vicaire ne crut pas devoir obtempérer à ces réquisitions ; il se contenta de prescrire des prières publiques. Alors, le peuple courroucé s'assembla et prit la résolution de s'adresser au bailli, dans le but d'en obtenir justice. Ce magistrat nomma un curateur aux chenilles et la contestation s'engagea. A la fin, le juge, les parties ouïes, enjoignit aux malignes bêtes de quitter les fonds cultifs désignés au procès et de se retirer *en un petit pasquier* où il leur fut dit qu'elles pourraient désormais vivre à leur guise, » (Dulaure. *Description des principaux lieux de France*, t. V.)

L'instance s'introduisait donc par une requête que présentaient les habitants du lieu endommagé. Cette requête, adressée au juge ecclésiastique par l'intermédiaire d'un procureur, contenait l'indication exacte des champs, vignes ou vergers envahis par les insectes, ainsi que la nature et l'estimation des dommages. En outre, pour éviter toute erreur sur la personnalité des coupables et afin d'empêcher qu'ils plaident dans la suite la nullité de l'assignation, la requête se livrait à une longue et minutieuse description des animaux dévastateurs. Par exemple, en 1587, une instance est engagée dans la commune de Saint-Julien-en-Maurienne *contra animalia bruta ad formam muscarum volantia coloris viridis; communi voce appellata* verpilions *seu* amblevins; à Autun : *contra animalia immunda informa murium existentia grisei coloris a nemoribus circumvicinis exerentia.*

Au vu de cette requête, le juge ordonnait la citation. La signification de cet acte pouvait se faire par ser-

gent ou par huissier. Celui-ci se transportait au domicile des délinquants et les assignait à comparaître personnellement, au jour et à l'heure indiqués, devant le magistrat compétent aux fins de s'entendre condamner à vider les lieux envahis, et ce au plus tôt, sous les peines de droit. Cette signification devait être renouvelée jusqu'à trois fois, après quoi les insectes étaient déclarés défaillants.

Pourtant, afin que bonne et prompte justice leur fût rendue, le juge leur nommait un curateur ou procureur, auquel s'adjoignait généralement un avocat chargé de présenter leurs moyens de défense, — un jeune avocat, d'ordinaire, heureux de faire reluire son éloquence. C'est ainsi, dit le Président de Thou, que Barthélemy Chassanée, mort premier président du Parlement de Provence, se fit connaître, très jeune, en défendant les rats du diocèse d'Autun. Il montra tant d'éloquence et d'habileté que ce procès lui valut quasi la gloire.

L'assignation étant régulière en la forme, il obtint pourtant qu'on l'annulât, sous prétexte que l'action intentée intéressant tous les rats, il était illégal d'en citer seulement quelques-uns. Adoptant ces motifs, le juge enjoignit de réassigner les rats, par l'entremise des curés de chaque paroisse d'Autun, à l'aide d'une publication faite au prône. Chassanée ne s'en tint pas là : il parvint à démontrer que les délais pour comparaître n'étaient pas suffisants ; et la distance était longue pour les courtes pattes de ses clients, le chemin hérissé de périls, tous les chats du voisinage en éveil et en embuscade; que de détours ne faudrait-il pas faire ! Bref, sur ce point encore il eut gain de cause, et l'on prorogea le terme de la comparution. On voit le point où la question touche à ces facéties et causes fantaisistes si chères à l'ancienne basoche.

Les débats, dans certaines contrées, s'engageaient contradictoirement et l'on prenait soin d'amener à la barre, sinon tous, du moins quelques-uns des inculpés. C'est ainsi qu'en 1481, l'évêque de Lausanne ordonne au curé de Berne, à l'occasion d'un procès intenté à des sangsues, de se procurer quelques-uns de ces vers et de les présenter au magistrat désigné pour trancher le litige.

Les observations du défenseur (qui n'avait pas manqué, d'ordinaire, de plaider que des créatures brutes ne pouvaient être inculpées d'un délit quelconque), aboutissaient généralement à la nomination d'experts chargés d'apprécier les dégâts et d'en dresser rapport. Le même jugement prescrivait de nouvelles prières et d'instants appels à la bonté de Dieu. On reprenait ensuite la discussion et les plaidoiries sur les rapports des experts.

Afin d'obtenir une prompte solution du litige, les demandeurs poussaient la bénignité jusqu'à offrir à leurs adversaires quelques parcelles de leurs biens. Ainsi, dans l'instance engagée, en 1587, à Saint-Julien-en-Maurienne, contre des charançons qui ravageaient les vignobles, on voit les habitants d'accord sur la nécessité d'abandonner aux bestioles un terrain où elles trouveraient à subsister. A l'issue de la messe paroissiale, le métral fait sonner les cloches pour appeler tous les manants (1) de l'endroit. Ceux-ci réunis, les syndics leur exposent comme quoi « au procès par eulx intenté contre les animaux brutes vulgairement nommés amblevins, est requis et nécessayre, suivant le conseil à eux donné par le sieur Fay, leur advocat de bailler aux dicts animaux place et lieu de souffizante pasture hors des vignobles de Saint-Julien, et de celle qu'ilz y en puissent vivre, pour éviter de manger ni gaster lesdites vignes. » L'avocat des amblevins se montre difficile, critique le terrain offert, stérile, inculte, dit-il. — Point du tout, il est très fertile, réplique l'adverse partie. Nomination de nouveaux experts pour examiner l'état réel du terrain. Enfin venait la sommation de déguerpir sous peine d'excommunication.

Cette grave question de l'excommunication donnait lieu à de longs débats. L'avocat des animaux ne manquait pas de plaider qu'une telle mesure ne pouvait frapper des êtres dénués de raison, par suite incapables de péché. Le procureur épiscopal répondait qu'on ne peut sonder les desseins de Dieu. Sans doute avait-il envoyé ce fléau pour punir les habitants soit de leur dureté de cœur envers les pauvres, soit de leur irrévérence à l'église, etc., mais enfin sa miséricorde est proche de sa justice.

« ... Nous voyons ces habitants, la larme à l'œil, qui demandent pardon d'un cœur contrit de leurs fautes, ayant horreur des crimes commis par le passé et employant l'assistance de l'Eglise pour les soulager en leurs nécessités et détourner le carreau qui leur pend sur la tête, estans menacés d'une famine insupportable si vous ne prenés leur droit et leur cause en protection et faites déloger ces animaux, qui les menacent d'une ruine totale.

« Concluons à cet effect qu'il plaise de rendre vostre sentence d'exécution contre ces animaux, afin que d'ores en avant ils n'apportent du dommage aux fruits de la terre, enjoignant aux habitants les pénitences et oraisons à ce convenables et accoutumées. »

Le juge se décidait à fulminer les monitoires, avertissements qui, d'après les lois canoniques, devaient

(1) *Manens*, habitant.

précéder l'excommunication. On les répétait jusqu'à trois fois. L'excommunication venait ensuite; et, ce qui fera ouvrir de grands yeux, elle était presque toujours efficace.

On ne se sert plus aujourd'hui de ces « carreaux » comme disait le bon Procureur épiscopal cité plus haut, et de ces singulières procédures. Les insectes sont moins gênants qu'au moyen âge. Et peut-être le Malin n'use-t-il plus des bêtes pour perturber la pauvre humanité : il a tant de gens d'esprit à son service !

George Malet.

DATES DE NAISSANCE
POUR
les capacités des enfants pendant les années 1909 et 1910

Avant d'aborder le sujet de cet article, je voudrais rectifier plusieurs anomalies qui sont contenues dans la classification des hommes célèbres. Je profiterai de l'occasion pour y faire quelques additions intéressantes, parmi lesquelles se trouvent les principaux rois de France.

Les corrections tiennent à ceux causes : les unes à des fautes de calcul qui m'ont échappé dans la masse des thèmes représentés ; les autres proviennent d'incertitudes sur les nativités.

On éprouve une grande difficulté pour arriver à obtenir des dates de naissance exactes. Celles relatives au XIXe siècle sont, en général, assez bonnes ; mais celles des siècles antérieurs sont pitoyables et les inexactitudes très nombreuses.

Il y a, du reste, une indécision fréquente tenant à la nature même des actes anciens, dans lesquels, la plupart du temps, la date du baptême est seule indiquée. Cela produit une incertitude de plusieurs jours, parfois même de bien plus que cela, sur l'époque véritable de la nativité.

Les quelques cas précis que l'on connaît montrent que le baptême était souvent retardé et de quantités importantes. Ainsi, *Mme de Grignan*, fille de Mme de Sévigné, est née le 10 octobre 1646 et n'a été baptisée que le 28 octobre, soit 18 jours après.

Pour *Voltaire*, la différence est encore plus grande, car la cérémonie religieuse n'a eu lieu que neuf mois après sa naissance. Comme on ne possède officiellement que l'acte de baptême, daté du 21 novembre 1694, on peut même se demander s'il est bien né à la date généralement adoptée, c'est-à-dire le 20 février de la dite année ; cela ne repose que sur une simple affirmation, sans preuve à l'appui.

Il est clair que les thèmes astraux, construits sur de pareilles données, ne présentent aucune garantie d'exactitude ; la plupart des anomalies que renferme la classification proviennent de là.

Il y a des cas qu'il m'a été impossible d'éclaircir, celui de *Saint-Just*, par exemple : je l'ai calculé et fait figurer dans la liste publiée, où il est placé dans le 2e ordre de la série B, mais j'ai fait observer qu'il y est fortement surclassé, par rapport à sa valeur véritable estimée d'après ses œuvres.

En réalité, la date habituellement admise du 25 août 1767 est douteuse. Sa nativité est rapportée à l'année 1768 dans certains dictionnaires, et, d'après les indications données par Lamartine, dans *Les Girondins*, elle aurait eu lieu le 28 juillet 1768.

Si l'on adapte cette valeur, Saint-Just arrive dans le 4e ordre ; c'est encore trop élevé pour lui, mais cela devient plus admissible.

Clément XIII paraît également surclassé ; en étudiant la question, on constate que sa place exacte est incertaine. Les recueils biographiques mentionnent deux dates différentes pour sa naissance, 1703 et 1693. Il y a doute, par conséquent, sur sa position réelle.

Enfin, pour certains personnages importants, on se heurte à des difficultés si sérieuses qu'il m'a été impossible de les faire figurer dans le classement. Tel est le cas de *Raphaël*, de *Poussin*, de *Léonard de Vinci*, de *Richelieu*, de *Mazarin*, de *Nelson*, de *Gauss*, de *d'Alembert*, de *Gay-Lussac*, etc...

Si quelque personne, ayant du temps disponible, voulait bien faire des recherches et publier, avec références à l'appui, des actes authentiques et non falsifiés, elle ferait là un travail bien utile, surtout si elle pouvait y joindre l'indication des heures de naissance, qui sont presque toutes inconnues.

Quoi qu'il en soit, voici la liste des additions et des rectifications que je voulais apporter au classement primitif. On remarquera, en particulier, que j'ai pu corriger *Copernic*, qui était l'un de mes tourments, car son thème constituait la plus forte anomalie de toute la classification.

Au contraire, rectifié, il monte dans le 1er ordre de la série B, c'est-à-dire à la place que ce grand homme mérite équitablement.

1er Ordre. — Série B

8 *bis*. Copernic. 1473. Astronome, symbole : $4+5$.
13 *bis*. Moreau. 1763. Général français. $6+2$.

2e Ordre. — Série A

14 *bis*. Janssen. 1824. Astronome.

21 *bis*. Elisabeth. 1533. Reine d'Angleterre.
24 *bis*. Kronecker. 1823. Mathématicien.

2e Ordre. — Série B

5 *bis*. Abel. 1802. Mathématicien. 6 + 1.
5 *bis*. Cauchy. 1789. Mathématicien. 6 + 1.
5 *bis*. Lord Kelvin. 1824. Mathématicien et physicien. 6 + 1.
23 *bis*. Maxwell. 1831. Mathématicien et physicien. 4 + 3.
23 *bis*. Riemann. 1826. Mathématicien. 4 + 3.
23 *bis*. Lacordaire. 1802. Prédicateur catholique. 4 + 3.
23 *bis*. Sully. 1560. Homme d'Etat français. 4 + 3.

3e ordre. — Série A.

18 *bis*. Napoléon III. 1808. Empereur des Français.

3e ordre. — Serie B.

2 *bis*. Camille Flammarion. 1842. Astronome et littérateur. 6 + 0.
3 *bis*. Spinoza. 1632. Philosophe. 6 + 0.
12 *bis*. Montesquieu. 1689. Littérateur. 5 + 1.
23 *bis*. Louis XIV. 1638. Roi de France. 5 + 1.
23 *bis*. Louis XI. 1423 Roi de France. 5 + 1.
38 *bis*. Alfred de Musset. 1810. Littérateur. 5 + 1.

4e ordre — Série B.

11 *bis*. Louis-Philippe. 1773. Roi de France.
45 *bis*. Jean-Jacques Rousseau. 1712. Littérateur et utopiste social.
51 *bis*. Saint Louis. 1215. Roi de France.

5e ordre. — Série A.

27 *bis*. Charles IX. 1550. Roi de France.
27 *bis*. Henri II. 1519. Roi de France.

5e ordre. — Série B.

19 *bis*. Louis XVIII. 1755. Roi de France.
19 *bis*. Charles X. 1757. Roi de France.
23 *bis*. Louis XV. 1710. Roi de France.
42 *bis*. Louis XIII. Roi de France.
48 *bis*. Louis XVI. Roi de France.

La date de naissance de *saint Louis* est assez incertaine ; on connaît le jour exact, mais on hésite entre les années 1214 et 1215. Certains documents plaident en faveur de la première date, d'autres pour la seconde.

Au point de vue astral, l'année 1215 paraît seule admissible, car elle place honorablement saint Louis dans le 4e ordre ; tandis que l'année 1214 le reléguerait hors de la classification, dans un *sixième ordre*, au niveau des gens absolument ordinaires et sans aucune valeur.

Louis XIV et *Louis XI* ont des thèmes très rapprochés l'un de l'autre comme disposition générale ; je leur ai attribué le même numéro *bis*. Cependant celui de Louis XIV est un peu supérieur parce que les astres de sa conjonction sont plus importants que ceux de Louis XI.

Ces deux monarques arrivent en tête de tous les autres rois de France, en tant que rois légitimes.

Si l'on compare entre eux les principaux souverains français, empereurs et rois, on constate qu'ils sont rangés par la classification d'une manière très remarquable :

L'*empereur Napoléon Ier* arrive le premier de tous dans le 1er ordre de la série B.

Ensuite, à peu près *ex æquo*, viennent dans le 3e ordre :

Louis XIV, — *Louis XI*, — *Napoléon III*.

Un peu plus bas, dans le 4e ordre, on trouve :

Louis-Philippe, — *saint Louis*.

Plus bas encore dans le 5e ordre :

Henri IV, — *Louis XVIII*, — *Charles X*, — *Louis XVI*, *François Ier*, — *Charles IX*, — *Henri II*, — *Louis XIII*, et finalement : *Louis XVI*.

On voit que ce malheureux roi arrive le dernier des souverains français. Il semble fait exprès pour fonctionner comme patient et comme victime vis-à-vis des crimes et des rages populaires.

On peut difficilement s'empêcher de voir là une manifestation de l'intelligence générale qui gouverne le monde, et qui eut soin de placer sur le trône, à ce moment critique, ce prince grand par le cœur, mais dépourvu de toute énergie, afin de rendre possibles les victoires plébéiennes et les grandes transformations sociales qui devaient s'accomplir.

Il est même tout à fait suggestif de remarquer que, lorsque les abominations, les horreurs et les crimes eurent suffisamment duré pour mettre à bas tout l'ancien régime, la puissance universelle fit surgir l'homme extraordinaire qui vient en tête de la classification. Celui-ci, en un tour de main, fit alors rentrer sous terre tout le reliquat des gredins et des bandits de la révolution.

CALCUL DES DATES DE NAISSANCE FAVORABLES POUR LES CAPACITÉS DES ENFANTS.

Il est intéressant de chercher à appliquer le principe de la classification des hommes célèbres au calcul

des dates favorables pour la naissance des enfants dans l'avenir.

Précisons tout d'abord le but que nous allons chercher à atteindre : il ne s'agit pas ici du bonheur des enfants, ni même de leur réussite dans la vie ; c'est une question différente qui demanderait à être traitée à part. Ce qu'on peut obtenir d'avance par ces calculs, ce sont des indications sur la valeur et les capacités que les enfants pourront ou ne pourront pas posséder plus tard, suivant qu'ils naîtront à des moments plus ou moins propices.

Peut-être même serait-il possible d'espérer que les classes tout à fait supérieures de l'humanité arriveront un jour à utiliser ces indications.

Quel bénéfice énorme il y aurait pour les peuples si les races royales, par exemple, au lieu d'avoir des enfants quelconques, n'avaient plus que des rejetons doués de capacités éminentes !

Quelle légitime influence acquerrait de nouveau la noblesse, si ses descendants appartenaient régulièrement aux premiers ordres de l'humanité !

Quoiqu'il en soit, avant d'entrer dans l'étude détaillée de ces dates de naissance, il est bon de commencer par examiner les diverses conditions accessoires qui peuvent favoriser ou contrarier l'action des influences astrales.

Il ne faut pas croire, en effet, que la question soit simple ; il y a plusieurs causes différentes qui entrent en jeu les unes contre les autres ou, tout au moins, les unes à côté des autres.

La plus importante d'entre elles, qu'il est impossible de passer sous silence, est celle de l'hérédité naturelle. On doit se demander, avant tout, si elle exerce une action importante sur les facultés et les propriétés des êtres humains.

Au point de vue physique, le fait est incontestable, et la ressemblance des enfants avec leurs parents est souvent bien marquée.

Au point de vue intellectuel, cette proposition est plus difficile à démontrer, parce qu'il entre en ligne de compte d'autres éléments très actifs qui viennent masquer le facteur héréditaire.

On peut citer, par exemple, l'instruction qui améliore dans une certaine mesure la nature primitive des individus. Puis, la richesse qui exerce, au contraire, une action déprimante, et provoque la fainéantise et la mollesse chez les rejetons des personnes aisées. Enfin, la plus importante de ces causes est l'influence astrale de la nativité, qui est dominante et qui relègue toutes les autres au second rang.

Au milieu de ces tendances contradictoires, il est difficile de démêler ce qui revient en propre à l'hérédité naturelle. Cependant on admet généralement aujourd'hui qu'elle agit aussi bien sur les facultés intellectuelles des hommes que sur leurs propriétés physiques.

Il ne faudrait pas croire, du reste, qu'il y ait incompatibilité entre la puissance héréditaire et l'action des astres au moment de la naissance. M. Flambart a montré, au contraire, que ces deux causes tendent à s'accorder, au moins dans les limites où cela est possible. Lorsqu'on dresse les thèmes d'un certain nombre de parents et ceux de leurs enfants, on constate fréquemment qu'il y a une ressemblance incontestable entre ces thèmes.

Les enfants ne naissent donc pas à des moments quelconques ; ils viennent le plus souvent sous un ciel présentant une certaine analogie avec le ciel de nativité des parents.

Il n'y a jamais similitude parfaite ; mais, étant donnée la date approximative où doit naître un enfant, la nature s'arrange pour que la naissance ait lieu au jour et à l'heure où les figures célestes présentent le maximum de ressemblance possible. Il y a tendance au meilleur accord réalisable entre la puissance héréditaire et la disposition planétaire de l'époque.

Les capacités des enfants sont donc la résultante de deux facteurs principaux : l'hérédité naturelle et l'influence astrale de la nativité.

Lorsque les deux actions sont bonnes et concordantes, les facultés sont tout à fait brillantes et remarquables. Si elles sont plus ou moins discordantes, les propriétés des enfants sont affaiblies et atténuées en proportion de cette discordance.

L'hérédité et l'influence astrale créent donc à elles deux les capacités fondamentales de l'enfant. Mais, pour que celui-ci puisse se transformer en un homme de valeur, il faut encore qu'il reçoive l'éducation nécessaire ; il faut aussi qu'il apporte lui-même son concours sous la forme d'efforts suffisants et de travail personnel.

Dans les tableaux ci-dessous, toutes les dispositions mentionnées appartiennent à la série B, et, plus spécialement aux quatre premiers ordres de cette série.

Les aspects du 5e et du 6e ordres ont été laissés de côté comme moins importants.

Il ne serait pas exact de dire qu'ils ne contiennent pas des personnalités remarquables ; mais la proportion en est beaucoup plus faible que dans les premiers ordres, et leur valeur, en général, est moins élevée.

Ce travail ayant pour but d'indiquer quelles seront,

en 1909 et en 1910, les meilleurs dates de naissance pour les enfants, il est naturel de s'occuper surtout de celles qui seront franchement favorables.

Dates de naissance favorables en 1909

MOIS	DATE	ORDRE	DURÉE
Janvier	du 1er au 18	4e	18 jours.
Février Mars	rien de bon rien de bon		
Avril	du 1er au 16	4e	16 jours.
Mai	rien de bon		
Juin	du 15 au 30	4e 3e	11 jours, 15 au 26. 4 jours, 26 au 30.
Juillet	15, 16 et 17	4e 3e	2 jours, 15 et 16. 1 jour, 17.
Août	du 15 au 31	3e 4e	3 jours, 15, 16, 17. 13 jours, 18 au 31.
Septembre	du 1er au 5 15 et 16	4e 3e	5 jours. 2 jours.
Octobre Novembre	rien de bon rien de bon		
Décembre	14, 15 et 16	2e	3 jours.

On voit en résumé que, pendant l'année 1909, il y aura 78 jours favorables et 287 défavorables.

Si on les classe par ordres, on y trouve :

1er ordre	Néant
2e ordre	3 jours
3e ordre	10 jours
4e ordre	65 jours
5e et 6e ordres	287 jours

Il en résulte, par conséquent, que les enfants qui naîtront à des dates quelconques dans le cours de cette année, auront environ 4 chances sur 5 pour appartenir au 5e ou 6e ordre, et pour ne pas avoir, en général, des capacités brillantes.

Ils auront environ 1 chance sur 5 pour appartenir aux premiers ordres, et pour pouvoir espérer devenir des hommes de valeur sérieuse.

Dates de naissance favorables en 1910

MOIS	DATE	ORDRE	DURÉE
Janvier	rien de bon		
Février	du 1er au 5	4e	5 jours.
Mars Avril Mai Juin	rien de bon rien de bon rien de bon rien de bon		
Juillet	du 1er au 9	4e 3e 2e	3 jours, 1, 2, 3. 4 jours, 4, 5, 6, 7. 2 jours, 8, 9.
Août	5 et 6 du 26 au 31	3e 2e	2 jours. 5 jours.
Septembre	du 1er aa 30	1er 2e 3e 1er	5 jours, 1 au 5. 12 jours, 6 au 18. 10 jours, 18 au 28. 2 jours, 29, 30.
Octobre	du 1er au 31	2e 3e	5 jours, 1 au 5. 26 jours, 6 au 31.
Novembre	du 1er au 20	3e	20 jours.
Décembre	1, 2 et 3	4e	3 jours.

Il résulte de ce tableau que, pendant l'année 1910, il y aura 105 jours favorables et 260 défavorables.

Ils se décomposent ainsi :

1er ordre	7 jours
2e ordre	24 jours
3e ordre	62 jours
4e ordre	12 jours
5e et 6e ordres	260 jours

Par conséquent les enfants qui naîtront à des dates quelconques, au cours de cette année, auront environ 5 chances sur 7 pour appartenir au 5e ou au 6e ordres.

Ils auront environ 2 chances sur 7 pour appartenir aux premiers ordres et pour pouvoir espérer devenir des hommes de valeur sérieuse.

L'année 1910 sera donc, à cet égard, beaucoup plus brillante que l'année 1909.

En particulier, il y aura une période extrêmement favorable pour les naissances ; car, d'une façon continue, pendant trois mois presque complets, du 26 août au 20 novembre, il existera une suite ininterrompue de conjonctions importantes.

NÉBO.

LES MÉDIUMS ANGLAIS (1)

CECIL HUSK

Nous avions formé un petit groupe de sept personnes, composé de notre hôte et ami, M. Stanley Watts, de M. Hargreaves, du Lancashire, et de son fils, âgé de dix-sept ans, de Mrs. Macquoid et de notre amie Mrs Freeborn, une Américaine qui habite Londres depuis un an, et nous avions demandé à Cecil Husk de nous accorder une séance.

M. Husk arriva, le soir du 9 juillet, au 18 d'Endsleigh Gardens, où nous habitions pendant notre séjour à Londres. Il était accompagné d'une jeune personne, miss Simpson, une amie qui remplace quelquefois miss Stepney, la nièce du médium, absente en ce moment de Londres.

Cecil Husk, qui est à peu près aveugle, approche de la soixantaine ; il est simple, sans prétention.

La séance eut lieu dans le grand salon de la maison, au premier étage, une très vaste et très haute pièce à deux fenêtres, éclairée par deux becs de gaz appliqués à l'un des murs.

M. Watts alluma une bougie, alla fermer la porte à clef et tendit celle-ci à M. Letort, qui la garda dans sa poche tout le temps de la séance, puis il souffla la bougie.

Nous avions pris place autour d'une grande table ovale, faisant tous la chaîne par les petits doigts. A gauche du médium se trouvait Mme Letort, qui intercale le petit doigt de sa main droite avec le petit doigt de la main gauche de ce dernier ; elle ne lâchera pas un seul instant le petit doigt de Husk pendant toute la séance. Nous devons ajouter, d'ailleurs, que le médium ne fit aucun effort pour dégager sa main ; qu'au contraire, pendant les soubresauts de la trance et pendant que le bras de Husk tremblait fort, le petit doigt de Mme Letort fut convulsivement serré par les doigts du médium, de façon même à lui faire mal quelquefois. A gauche de Mme Letort se trouvait M. Letort.

A droite de Husk était placée miss Simpson, dont la main droite était tenue par Mrs Macquoid. On aurait évidemment préféré séparer miss Simpson du médium, et il est probable que Husk ne s'y serait pas opposé, mais, comme nous l'avons dit, aveugle, de plus, faible de santé, il ne se sent pas tranquille à moins d'avoir auprès de lui une personne qui a l'habitude de le soigner. Nous n'avons rien voulu dire à ce sujet, désirant surtout avoir de bonnes conditions pour la réussite de la séance et sachant que certains phénomènes obtenus par ce médium sont de nature à éliminer toute idée de fraude. Husk a donné depuis longtemps des preuves de sa bonne foi, de son honnêteté, et aucune suspicion ne peut s'élever contre lui. Il a consenti, quand il le fallait, à se laisser tenir les deux mains par les assistants, et, avant de perdre la vue, il allait souvent aux séances sans être accompagné de sa femme, décédée maintenant, ni par personne autre.

Sur la table il y avait un polyphone ou boîte à musique appartenant à M. Watts, une cithare longue, étroite, assez massive, apportée par Husk, deux cartons lumineux semblables à ceux de Craddock, apportés aussi par Husk.

L'obscurité ayant été faite, et après que nous eûmes un peu chanté, nous entendîmes une voix grave, celle d'Uncle (onc'e), puis la voix plus grêle de Joe, et d'autres voix. Les voix saluèrent M. Watts, M. et Mme Letort, les nommant, car les guides du médium connaissent M. Watts et nous connaissent, nous ayant vus chez Husk à des séances antérieures. Pendant toute la séance, ils (les guides) causèrent gaiement, et Joe fit souvent des remarques drôles. Ce serait un ancien clown, Joe Grimaldi, très connu du public anglais vers 1835. Sa voix résonnait tout près de Mme Letort, alors que celle d'Uncle semblait venir de l'autre côté du médium.

Bientôt la boîte à musique de M. Watts fut enlevée de la table et posée sur le parquet ; on entendit le choc de la boîte contre le parquet, et une main invisible remonta la mécanique dans un bruit grinçant et agaçant. C'était soi-disant Christopher, le neveu de l'oncle, qui avait enlevé le polyphone et le remontait. Il aura la garde de l'instrument pendant toute la soirée, et chaque fois que le disque de métal où est inscrit *Lead kindly light*, air que joue le polyphone, sera arrêté, il remontera la mécanique qui le fait tourner. Il était facile de se rendre compte que la boîte était réellement sur le parquet, loin du médium.

Une petite croix lumineuse apparut au-dessus de nos têtes, se rapprocha de nous, et une voix chevrotante dit : « *Gloria in excelsis Deo* », puis la croix vint devant chacun de nous et traça en l'air une croix, tandis que la voix chevrotante disait : « *Benedicite* ». C'était un personnage célèbre en Angleterre, le cardinal Newman. Cette fois il mit sa croix près de sa figure, qui était bien au-dessus du médium, lequel ne fit aucun mouvement, et il essaya de montrer ses traits. M. Letort vit bien un profil sans pouvoir distinguer les traits, Mme Letort n'aperçut qu'un nez.

Il est difficile de donner une idée de ce qu'est l'apparition du cardinal Newman, qui vient à chaque

(1) Voir le numéro du 1er septembre.

séance de Husk, qui bénit, tenant sa croix pectorale. Il est suivi de son acolyte, qu'on ne voit pas, mais qu'on entend bien, car, aussitôt que le cardinal a donné sa bénédiction, le chantre entonne le *Gloria in excelsis Deo*, une hymne qui dure cinq minutes. C'est une forte voix de basse, dont on saisit chaque mot.

Tant que dura le chant de l'acolyte, la croix nous apparut ; quand il eut cessé, la voix chevrotante du cardinal dit encore : « *Benedicite* », puis la croix fila vers le plafond et disparut.

Une main invisible pinça les cordes de la cithare. D'abord des sons seuls, espacés, ensuite une tenue de quelques instants : ding-din-don, puis un air commença à être joué. Tout à coup, la cithare s'éleva, tournoya au-dessus de nos têtes, gagna le plafond, décrivant des ellipses vertigineuses et cependant jouant toujours harmonieusement. Grâce à deux clous frottés d'une substance lumineuse et qui y sont incrustrés, nous pouvons la suivre dans toute son évolution. Elle redescendit, ses cordes toujours pincées par la main invisible, s'abaissa jusqu'à la hauteur de nos fronts, et elle continua son mouvement giratoire rapide en dedans du cercle que nous formions. Elle effleurait nos fronts ; les eût-elle cognés, nous aurions eu un accident à déplorer. Par moments, elle s'arrête et touche la tête de l'un ou de l'autre des assistants, mais très doucement. Elle vint taper sur la tête de M. Letort ; il sentit les coups, mais ils étaient tout à fait légers. Après cela, elle s'enleva de nouveau, recommençant sa course rapide, et, une fois, elle alla frapper plusieurs coups au plafond de la très haute pièce. Et pendant tout ce temps, l'instrument jouait très gracieusement et sans une fausse note un très joli petit morceau : *The fairy bells*.

C'était Ebenezer, encore un « contrôle » du médium, qui exécutait ce tour de force.

Douterait-on de tous les autres phénomènes de Husk, il serait impossible de donner de ce phénomène extraordinaire quelque chose même qui approchât d'une explication par la fraude. N'oublions pas aussi que le médium était toujours assis à côté de Mme Letort, qui ne lâchait pas un instant sa main, et qu'il lui aurait été impossible de se lever sans qu'elle s'en aperçût. Quant à Miss Simpson, la même chose doit être dite pour elle, puisque sa main droite fut constamment tenue par Mrs Macquoid. Maintenant, admettons que tous les deux, Husk et Miss Simpson, puissent se lever, que tous les deux puissent même monter sur la table, ce qui leur aurait été absolument impossible, comment pourront-ils, dans l'obscurité complète, faire jouer et voltiger, avec une vélocité pareille, la cithare sans qu'elle frappe les fronts ? encore bien moins leur sera-t-il facile de la faire s'élever au plafond et d'en frapper plusieurs fois celui-ci ! Et ceci se passait chez notre ami M. Stanley Watts, ceci se passe dans n'importe quel endroit où le médium donne des séances.

LE MÉDIUM HUSK

Soudain on entendit éclater une voix tonitruante sans voir personne, une voix d'une sonorité qui ne s'imite pas, voix de quelqu'un habitué au commandement, à parler dans la tempête et à dominer les rumeurs des éléments. C'était John King qui s'annonçait. Il nous salua tous, nomma Mme et M. Letort et ceux des autres assistants qu'il connaissait. Puis un

des cartons lumineux déposés sur la table fut levé, et nous aperçûmes devant nous au milieu de la table, la belle et énergique figure de John King, ainsi que son buste enveloppé de draperies blanches. On ne voyait que le buste et la tête couverte d'un turban.

S'éclairant bien avec le carton, John King évolua tout autour de la table, en deçà du cercle, se montrant à chacun des assistants et répétant de sa magnifique voix : « Me voyez-vous bien ? » Puis il revint devant le médium et commença à se dématérialiser, tenant toujours le carton lumineux de la main droite et s'éclairant bien ; il fondait lentement par le bas, mais pas en s'enfonçant verticalement ; il coulait vers le médium, et, quand il n'y eut plus que la tête et que le carton tomba, la tête s'effondra dans le médium.

Ce dernier incident a fait dire, par des sceptiques, que c'est Husk lui-même qui avance son buste et qui joue la dématérialisation en se courbant lentement sur la table et en se retirant ensuite. Mais à cette séance, ainsi qu'à deux autres, nous avons été assis à côté du médium, Mme Letort tenant sa main gauche, et nous n'avons jamais remarqué aucun mouvement suspect : la forme semble bien fondre en partie sur la table et finalement rentrer dans le médium. C'est probablement ce qui se faisait aussi avec le médium Monk. On sait que l'archidiacre Colley raconte qu'il voyait, en bonne lumière, le fantôme à moitié dématérialisé rentrer dans le côté du médium. D'ailleurs, si la deuxième partie des séances de Husk, partie consacrée aux matérialisations, ne nous paraît pas la phase la plus convaincante de la médiumnité de Husk, puisque la plupart des apparitions ressemblent trop au médium, il faut faire une exception pour John King, qui a une figure très caractéristique, et, comme nous l'avons déjà dit, une voix d'un volume énorme et qui vient bien de la forme.

John King revint, se plaça devant plusieurs assistants, demandant : « Me voyez-vous bien ? » Il se plaça à trois différentes fois devant M. Letort, qui put bien saisir ses traits, puis il se dématérialisa, comme il l'avait fait précédemment.

D'autres formes levèrent le carton lumineux et apparurent, toujours sur la table, en buste et en tête. Il y en eut surtout qui tinrent à se bien montrer à M. Letort, qui était le seul Français de l'assistance. Ce furent Napoléon III et son fils, le Prince impérial. Napoléon III, très bien matérialisé, salua M. Letort en s'inclinant du buste, et M. Letort le nomma aussitôt qu'il le vit paraître ; Mme Letort, une fois ce nom indiqué, put aussi constater la ressemblance. Une jeune femme vint aussi pour M. Letort, qui la reconnut. Mais toutes ces formes, qui pouvaient à peine parler, n'apparurent que peu de temps. Deux dirent en français : « Que Dieu vous bénisse ! » et ce fut tout.

D'autres formes vinrent pour les autres assistants, et deux furent reconnues par M. Hargreaves et son fils. En voyant la première, le jeune homme s'exclama tout de suite : « C'est l'oncle Ned ! » et à la seconde apparition : « C'est ma tante une telle ! » Le père n'ayant pas bien vu cette dernière, elle revint, et cette fois M. Hargreaves la vit très bien et la reconnut ; il nous dit avec joie : « Comme cela me fait grand plaisir ! car elle m'avait dit que s'il était possible de revenir, (après la mort) elle le ferait. » Une forme venue pour Mrs Macquoid fut aussi reconnue par elle, mais un jeune homme qui se montra à Mrs Freeborn ne fut pas reconnu.

Enfin nous vîmes devant nous une figure pâle avec une forte moustache, et M. Letort, après l'avoir fixée, dit : « C'est toi, Pierre ? » L'apparition fit oui de la tête. « C'est mon frère », dit M. Letort, qui affirme avoir reconnu son frère. L'apparition resta peu, disparut, mais aussitôt après une main vint caresser les mains de M. et Mme Letort, donnant à l'un et à l'autre de petites tapes affectueuses.

La dernière forme qui se montra vint pour M. Letort, et elle essaya de se faire bien voir à lui. La figure pouvait avoir vingt-cinq ans. Des cheveux bien noirs et drus avançaient sur un front plus large que haut, s'arrondissaient sur les côtés de ce front ; des yeux noirs et vifs, pénétrants, s'enfonçaient dans l'orbite barrée de sourcils droits et drus de la même nuance que les cheveux ; la bouche était grande, aux lèvres minces ; le bas de la figure s'évidait à partir des joues et se relevait un peu au menton. Physionomie d'un charme de douceur et d'énergie. Comme cette apparition insistait pour que M. Letort la reconnût, ou plutôt, comme elle voulait qu'il la vît bien, M. Letort fit : « Mais je ne reconnais pas... Je ne vous ai jamais connue. »

Quand l'apparition eut disparu, les êtres invisibles nous apprirent que c'était Jeanne d'Arc, et qu'elle avait voulu se montrer, puisqu'il y avait un Français dans l'assistance. C'était à peu près ainsi que M. Letort se figurait celle qui but, dans sa vie terrestre, le calice de toutes les amertumes. Mais elle devait avoir le teint brun, et ici il voyait un teint d'un blanc de linge. D'ailleurs toutes les figures de Husk manquent de coloration.

Joe ajouta : « Savez vous qu'elle travaille beaucoup pour le spiritisme ? » Nous répondons : « Oui... Elle inspire, dit-on, un des ardents apôtres du spiritisme

en France ». Et celui qui nous parlait répliqua : « Oui, et elle vous prie de lui dire qu'elle le remercie beaucoup de si bien suivre ses inspirations et de tout son dévouement à la cause. »

La voix de John King éclata de nouveau : il nous disait au revoir à chacun. Il vient seulement diriger les matérialisations, et sa besogne était faite.

Uncle exhorta alors son neveu à ne pas oublier la boîte à musique, et Christopher répondit : « Peut-être jouerait-elle mieux si vous la faisiez flotter ». L'oncle consent et dit : « Je vais essayer ». Aussitôt le polyphone, pèsant plusieurs kilos, s'enlève de sur le parquet et voltige comme la cithare; il passe au-dessus de nos têtes, va à droite, à gauche, avec une grande rapidité, sans b'esser personne, et jouant toujours. Après quelques minutes de ce jeu giratoire, la boîte à musique retomba doucement sur le parquet, et elle s'arrêta de jouer.

A peine le silence est-il complet, qu'on entend le duo de deux invisibles ; on distingue parfaitement les voix, dont l'une est celle d'un ténor, l'autre d'une basse de premier ordre. Ils chantent en vrais artistes, comme des gens qui ont de la méthode et qui sont habitués depuis longtemps à se faire entendre. On avait bien l'impression que les voix étaient séparées de Husk, qu'elles appartenaient à des êtres invisibles, qui se tenaient au moins à un mètre du médium. Nous les écoutions avec admiration. On se demande comment on pourrait expliquer ce phénomène par de la fraude, Husk ne possédant pas deux gosiers. Comment arriverait-il à avoir deux voix si dissemblables, à les faire entendre en même temps et à les marier dans des accords où il n'y a aucune dissonance? Quand les voix ne s'entendirent plus, Joe nous apprit que l'une d'elles était celle du fameux Lablache, qui fut la basse la plus puissante et la plus profonde de son temps, l'autre celle d'un ténor hollandais dont nous avons oublié le nom.

Plusieurs fois pendant la séance, le piano avait fait entendre quelques accords. Cet instrument se trouvait derrière Husk et Mme Letort, et assez près pour que le médium, s'il avait eu sa main gauche de libre, eût pu l'atteindre, mais il n'aurait pu arriver jusqu'aux touches avec sa main droite. Uncle dit à ce moment à Mme Letort et à Miss Simpson de lâcher les mains de Husk et de faire la chaîne entre elles, car on allait tirer le médium près du piano C'était nécessaire pour obtenir le phénomène qu'ils voulaient nous donner. Ces dames obéirent, et on entendit le bruit que faisait la chaise de Husk en se rapprochant du piano. Le médium était toujours en trance. Et bientôt nous entendîmes un morceau de musique qui ne pouvait être exécuté que par un virtuose. C'était dans la manière de Liszt. Tout connaisseur aurait reconnu le style. M. Letort, sur la fin du premier tiers du morceau, lequel dura bien vingt minutes, dit : « C'est du Liszt », et il le répéta à Mme Letort deux ou trois fois. Joe, la dernière note expirée, nous assura, sans que nous lui eussions demandé, que c'était bien Liszt qui s'était matérialisé et nous avait joué cette symphonie, tandis que Husk était tranquillement assis à côté du piano. Nous ne pouvions d'aucune façon contrôler cette affirmation; mais une fois le médium enlevé de la table, nous ne l'avons pas entendu bouger, et, quoiqu'il en soit, la belle manifestation d'art à laquelle nous avions assisté ne pouvait être due qu'à un génial compositeur doublé d'un incomparable exécutant.

Chez Husk, ce sont les phénomènes musicaux qui atteignent l'intensité, la perfection; comme médium musicien, nous n'avons pas vu son pareil. Nous avions tous été très impressionnés en écoutant, dans l'obscurité profonde, ces harmonies multiples et diverses.

La séance touchait à sa fin. Joe, de sa voix un peu vieillotte, nous chanta quelques chansons françaises : *Malbroug s'en va-t-en guerre*, *Au clair de la lune*, etc., et quelques anglaises ; puis, après nous avoir montré une petite lumière, il nous dit au revoir. Uncle et Christopher firent de même.

M. Watts alluma la bougie, M. Letort lui rendit la clef du salon, et tous les assistants remercièrent Husk de cette belle séance.

En se séparant de nous, Husk nous invita à assister le dimanche suivant à sa séance hebdomadaire ; aussi le dimanche soir, 12 juillet, nous nous rendîmes à Peckham Rye, un des faubourgs de Londres, où demeure Cecile Husk. Nous ne parlerons que rapidement de cette séance, qui fut la reproduction de la précédente, sauf que nous n'entendîmes pas Lablache, ni le ténor hollandais, ni Liszt au piano.

Dans la salle à manger de la petite maison que Husk habite avec sa nièce, miss Stepney, autour de la table, Mme Letort, comme l'autre fois, était à la gauche du médium; M. Sowerbutts, un ami de Husk, était à sa droite et lui donnait la main, puis miss Simpson, un assistant dont nous ne savons pas le nom, et Mrs Meikle, qui donnait la main à M. Letort, lequel donnait sa main droite à Mme Letort.

Il y avait sur la table les cartons lumineux et la cithare qui avaient servi à la séance donnée chez M. Stanley Watts ; la boîte à musique qui s'y trouvait aussi et qui appartenait à Husk était plus grosse et beaucoup plus lourde que le polyphone de M. Watts :

celui-ci pesait quelques kilos, celle-là une vingtaine. A un moment, la boîte à musique fut transportée sur le parquet, et la chaîne n'avait pas été interrompue entre nous.

La cithare, après avoir commencé à jouer, s'éleva au dessus de nous, voltigea en l'air, parcourut vertigineusement la pièce, alla cogner le plafond et sembla même le traverser, redescendit pour venir tourner en deçà du cercle et rasant nos fronts; elle se posa sur la tête de M. Letort et y resta une minute, continuant de faire entendre l'air des *Fairy bells*.

Le cardinal Newman vint aussi, ou plutôt, nous aperçûmes une vague nébulosité sans contours précis, sur laquelle se détachait nettement une croix pectorale. Nous entendîmes la même voix que la précédente fois dire: *Benedicite*, tandis que la croix traçait devant chacun de nous le signe de la croix. Le cardinal donna sa bénédiction, l'acolyte, que nous ne voyions pas, chanta son *Gloria in excelsis Deo*. La croix s'éleva et fila vers le plafond, où elle disparut, ce qui fut bien aperçu de tous.

Dans la deuxième partie, que John King dirige et qui est consacrée aux matérialisations, celui-ci, comme l'autre fois, se matérialisa jusqu'à l'abdomen, et, le carton lumineux à la main, il tourna autour de la table, en deçà du cercle, s'arrêtant devant chaque assistant, pour se faire bien voir. Les longues draperies dont il était enveloppé pendaient autour de lui et traînaient sur la table. Il se dématérialisa de même que la précédente fois.

Plusieurs formes, qui s'éclairaient avec le carton lumineux, apparurent ensuite, mais elles ne furent pas reconnues. Soudain une figure se montra devant M. Letort et le salua du buste: M. Letort reconnut aussitôt Napoléon III. La matérialisation était parfaite. Traits bien connus, barbiche, moustache effilée aux pointes avec du cosmétique. L'oncle apparut après le neveu, mais, bien moins réussi. D'ailleurs, tandis que Napoléon III se tint devant M. Letort, Napoléon Ier resta près du médium. M. Letort contempla une figure blanche, à l'aspect impérial, mais déprimée, comme épuisée par la maladie. On aurait dit un portrait de Carrière.

Le frère de M. Letort parut aussi. M. Letort le reconnut aussitôt qu'il se présenta. Certains détails qui le marquaient lorsqu'il était sur terre étaient bien reproduits, tels que la mâchoire, la forte moustache, les yeux. M. Letort s'écria aussitôt: « Pierre! » et l'apparition fit une inclination de tête pour dire oui. Il n'y avait qu'une chose: il avait les cheveux coupés assez ras, bien moins fournis, lui qui avait beaucoup de cheveux et les portait plus longs.

Dans la troisième partie de la séance, nous fûmes caressés par une main qui nous sembla petite, et Joe nous dit que c'était notre enfant, ajoutant qu'il pouvait avoir dix ans, ce qui était exact. Joe, de sa voix un peu vieillotte, nasilla *Malbroug s'en va-t en guerre*, *Au clair de la lune*, puis les voix invisibles nous souhaitèrent le bonsoir, et l'on ralluma.

Charles et Ellen Letort.

(*A suivre.*)

NEUF JOURS ENTERRÉE VIVANTE

On écrit de Toledo (Ohio), 10 août:

Ainsi qu'il l'avait promis, l'hindou Bouda Kupparow a rendu à la vie Mlle Florence Gibson, après l'avoir endormie, mise dans un cercueil et enterrée à six pieds de profondeur, à Cedar-Point. Pendant les neuf jours qu'elle est restée enterrée, Mlle Gibson n'a reçu aucune nourriture. Une foule énorme assistait à l'exhumation de la morte-vivante qui a déclaré ne ressentir aucun autre effet de son long sommeil qu'une certaine faiblesse. Il me semble, a-t-elle dit en outre, que je me rappelle avoir senti venir le sommeil, et même je me souviens, quoique très vaguement, d'un rêve; mais c'est tout. Le temps que j'ai passé dans ce cercueil, je ne pourrais l'évaluer; ce temps là ne compte pas pour moi. »

(*Havas, 30 août 1908.*)

Présages et Pressentiments

Joseph II, empereur d'Autriche, frère de Marie-Antoinette, était venu en France et son beau-frère aimait à lui montrer les merveilles de son pays; un jour, il lui offrit d'aller visiter la basilique de Saint-Denis, ajoutant que lui-même ne connaissait pas l'abbaye.

— Quoi! s'écria Joseph surpris, comment se fait il, mon frère, que vous n'ayez pas eu la curiosité de visiter le lieu où vous irez un jour rejoindre vos aïeux!

— C'est, sans doute, que j'aurai tout le temps d'y demeurer, répondit le roi avec gaîté. Et vous, mon frère, est-ce un plaisir que vous vous procurez souvent?

— Au moins chaque mois, les princes de la maison d'Autriche ont à cœur de descendre dans les caveaux de l'église Saint-Etienne.

— Vraiment, mon frère, reprit le roi, de plus en

plus gai, vous me donnez envie d'aller en votre compagnie manger une matelote à Saint-Denis ; mais comment faire pour dépister le grand-maître des cérémonies qui va nous élever des barrières telles et une suite si nombreuse, que toute intimité sera écartée ?

— Parbleu ! s'écria l'empereur, il faut y aller incognito, partir tous les trois, nous deux et Antoinette, à minuit, adresser à l'avance une lettre de cachet au prieur afin qu'il tienne les portes ouvertes et le sanctuaire illuminé pour faire visiter l'abbaye à une famille étrangère.

Le roi et la reine applaudirent, tout heureux de jouer un bon tour au capitaine des gardes.

Il faut bien peu pour amuser les grands ; ce mystère fut une vrai fête pour le trio. La nuit fixée, le roi simula le grand et le petit coucher, se releva ensuite avec l'aide de son valet de chambre Thierry, passa en bonne fortune chez la reine où l'empereur vint à son tour, et on se mit en route à une heure du matin, à la grande stupéfaction du service des écuries. Des relais étaient préparés et on prit par Saint-Cloud, le bois de Boulogne et le chemin de la Révolte.

Le grand-prieur attendait sur le seuil, n'ayant pas eu de peine à deviner ses hôtes illustres. Il les introduisit dans l'immense nef, imparfaitement éclairée, sonore, troublante... L'empereur donnait le bras à la reine, et le roi à la princesse de Lamballe, qu'ils avaient emmenée. Les physionomies avaient perdu les gaîtés de l'escapade du voyage pendant lequel on avait ri si follement. Devant le tombeau d'Hugues Capet, Louis XVI tressaillit. Eût-il le pressentiment d'être le dernier de cette race fondée par le grand ancêtre ?...

Après le parcours de la nef, on en vint aux souterrains où se trouvaient entassées les sépultures de la branche des Bourbons :

— Allons, dit Joseph II en riant, mon frère, entrez le premier, ce ne sera pas la dernière fois.

Cette plaisanterie fit pâlir le roi qui s'en alla trébucher au bas de l'escalier contre une forme longue déposée là, recouverte de velours noir barré d'une croix blanche avec, aux angles, les armes de France et de Navarre, des L et des couronnes royales.

— Qu'est ce que ce cercueil ? interrogea le roi.

— Le cercueil du prédécesseur de Votre Majesté, répondit le prieur.

— Quoi ! s'écria la reine toute pâle, est-ce une place convenable pour notre aïeul ?

— Madame, un usage solennel, et consacré par l'étiquette des cérémonies funèbres des rois de France, veut que le dernier monarque décédé reste au pied de ce degré jusqu'à la venue de son successeur. Alors, seulement, il va prendre la place qui lui est réservée. Voyez encore ce candélabre, il supporte autant de lampes que le roi a régné d'années ; on les entretient nuit et jour, car elles ne doivent jamais s'éteindre. Si elles cessaient de brûler, ce serait un grand malheur !

Les visiteurs écoutaient en un religieux silence ; ils s'agenouillèrent pour réciter le *De profundis*.

En ce moment, il s'éleva sous les voûtes un vent violent qui souleva à trois reprises le drap funèbre, et si violemment à la dernière, qu'il heurta le lampadaire prophétique et éteignit une grande partie des lumières. *dix-sept seulement restèrent allumées*. Or, on était en 1776...

Un cri d'effroi jaillit des lèvres de la reine qui se jeta dans les bras de son mari.

— Partons ! dit vivement l'empereur.

— Non, répondit le roi avec une noble fermeté ; je ne suis pas venu jusqu'ici sans vouloir pénétrer dans le caveau où m'attendent Henri IV et Louis XIV.

— Sire, vous n'y entrerez pas sans moi, fit la reine, courageuse ; mon devoir et mon droit sont de ne jamais me séparer de Votre Majesté.

Un caveau étroit et long s'ouvrit, le prieur y fit entrer seuls le roi et la reine ; là, sur les barres de fer élevées du sol, se trouvaient trente-sept cercueils.

Louis XVI et Marie-Antoinette y restèrent une demi-heure, et en sortirent si pâles et si tremblants, qu'ils n'eurent plus l'idée de visiter le trésor ni de déjeuner. Une grande hâte les prit de rentrer à Versailles ; le retour, très silencieux, ne ressembla pas au départ. Quelle vision terrifiante avaient eue les futurs martyrs ?

En feuilletant l'histoire, on est frappé de constater combien de pronostics sinistres ont marqué ce règne, depuis l'entrée de Marie-Antoinette en France, à travers les défilés terrifiants de la vallée de l'Enfer en quittant la Souabe, l'arrivée à Strasbourg où les tapisseries représentaient le massacre des Innocents, l'orage affreux du jour de son mariage qui arracha ses fenêtres, l'horrible accident de la place de la Concorde le soir du feu d'artifice, la prédiction de Cazotte si étrange et si vraie, etc., etc.

A Saint-Denis, au bas du degré funèbre, se trouve encore le cercueil du dernier des rois... Jusqu'à quand attendra-t-il là son successeur ?

(*Le Soleil.*) René d'Anjou.

Les Curiosités de l'Occulte

(*Suite*, voir le numéro du 1er septembre 1908).

Cette médication serait, d'après lui, le spécifique des fièvres tierces ; les autres fièvres intermittentes demeurent rebelles à ce moyen.

Mme Broussolle, maîtresse d'hôtel à Gimel, m'a conté qu'étant sujette, dans sa jeunesse, à de graves accès de fièvre, sa famille essaya sans succès de tous les traitements. On alla même jusqu'en Auvergne chercher pour elle le remède du sieur Gaffard, d'Aurillac, lequel passait pour un fébrifuge souverain. Mais il resta sans effet comme le reste. En fin de

compte les médecins avaient abandonné la malade. Force fut de recourir au sorcier, qui fit l'application du traditionnel bouquet de simples. La femme en fut très éprouvée, la migraine la prit, dit-elle, puis le délire; on crut qu'elle allait passer. Le metze avait combiné une dose trop forte pour son tempérament; il enleva une partie des herbes et le mal fut enrayé aussitôt sans trop grande secousse.

Un Gimellois me disait un jour : « Un de mes parents avait pris des fièvres mauvaises, on l'entendait trembler le soir depuis le chemin, en passant devant sa maison. Mon père appela Marcelou Tièse, du village du Breuil, mort il y a dix ans, qui avait la réputation d'enlever les fièvres « par secret », et il lui dit : « Guéris-le, il est vieux, pauvre et dans l'impossibilité « de gagner sa vie. » Marcelou composa un *brivé* qu'il lui mit dans le creux de l'estomac et la fièvre eut tôt disparu. Qu'y avait-il dans ce brivé qui le brûlait comme un fer rouge? Je ne l'ai jamais su, car nous n'ouvrons jamais le brivé, on le rend au metze ou on le met au feu *sans le regarder se consumer*. Il serait dangereux de faire autrement. »

Le brivé c'est le talisman, l'amulette. Tous les peuples, depuis les origines, y ont eu foi. Ce sont le plus souvent, aujourd'hui, des invocations sacrées mêlées d'appels diaboliques, des mots bizarres, incompréhensibles, des fragments de quelques vieux grimoires. Ailleurs il renferme simplement des phrases saintes, données sans doute par un prêtre. Tel est le brivé suivant qui combat l'helminthiase ; je le tiens du docteur Graille, de Corrèze :

Sanctus ✝ *homo Gob* ✝ *libera a verminibus* (ici on met le nom de l'enfant) *in nomine Patri* ✝ et Felii ✝ *et Spiritus* sancti ✝ Amen ✝.

Ce billet, soigneusement plié, est attaché au cou du petit malade. Lorsqu'il est guéri, il faut bien se garder de l'ouvrir, sans quoi les vers reviendraient

Le regretté docteur Valette, de Tulle, esprit très ouvert et très sceptique, m'avait répété maintes fois : « On dira tout ce que l'on voudra, ces gens-là guérissent alors que, traitant le même cas, souvent nous échouons. » Si je n'étais tenu à la plus grande discrétion, je citerais le témoignage de plusieurs médecins et de plusieurs prêtres qui m'ont affirmé avoir vu se produire, par l'intervention des metze, des cures inespérées.

Les médications superstitieuses sont innombrables en Limousin, elles pourraient faire à elles seules l'objet d'une étude spéciale. J'en signalerai quelques-unes seulement. Pour traiter les enfants atteint du carreau, par exemple, on tord en corde, tout en le recourbant en forme de cercle, un lien fait de branches d'églantier dont on a préalablement enlevé les épines.

Durant neuf jours et neuf fois par jour le malade doit passer dans le cerceau !. .

Un autre moyen consiste à faire frotter le ventre du petit malade par un enfant posthume.

Cependant, de loin en loin, on constate certaines pratiques très logiques, malgré leur étrangeté. La nuit par exemple, après un décès, on peut voir par la montagne un feu allumé en dehors des habitations : c'est la paillasse d'un mort livrée aux flammes. Cette coutume naïve semble révéler une connaissance intuitive des moyens d'échapper à la contagion.

Il est à remarquer que, pour tout ce qui touche au traitement des maladies, on emploie le nombre 3 et ses multiples. Le nombre 3 signifie Dieu dans toutes les religions En occultisme, il symbolise l'âme, l'esprit et le corps, c'est le nombre parfait.

Quant aux divers traitements des malades ou des animaux, sur lesquels nous aurons à nous étendre par la suite, ils sont aussi singuliers que variés. Maintes fois j'ai vu des vaches chargées de colliers de feuilles de pervenche dans le but de les guérir des maux d'yeux dont elles étaient atteintes.

Au moyen âge, les esprits étaient en proie à de tout aussi étranges aberrations. Le *Sanctus* était une panacée. L'un, pour guérir sa colique ou un mal d'estomac, ramassait par terre du buis bénit pendant le *Sanctus* ; l'autre, pour se préserver de la morsure des chiens enragés, tenait la bouche ouverte, tant que durait cette prière à la messe des morts. Le *Sanctus* porté sur soi, dans un sachet, rendait la pêche favorable et faisait même retrouver les objets perdus.

Pour en revenir au traitement de la fièvre en Limousin, il est un procédé qui appelle la réflexion, car il se rattache directement à la transplantation des maladies.

Boudrie, meunier du Gaud, à Gimel, était réputé pour les pouvoirs occultes ; il obtenait, disait-on, des cures merveilleuses. On lui amena un jour un homme au visage amaigri.

« Tu as une bien mauvaise fièvre, dit Boudrie, après l'avoir considéré.

— Oh ! oui, dit l'autre tout pâle et frissonnant, si vous pouviez me guérir !

— Eh bien, suis-moi ! »

Ils gravirent la pente, car le moulin, en ruine aujourd'hui, était au fond d'un ravin sur le bord du torrent. Arrivés à mi-côte, le metze s'arrêta : « Regarde, dit-il, ce chêne, il va trembler comme toi et mourir, tandis que tu guériras. »

« Et, me disait un témoin oculaire, — qui prétendait du moins avoir assisté à cette scène, — devant nous l'arbre se prit à trembler dans toutes ses feuilles, dans toutes ses branches, le tronc lui-même était secoué comme si un grand vent eût soufflé. Les feuilles frémissantes jaunissaient à vue d'œil et tombaient. Le lendemain l'arbre était mort et le malade peu à peu renaissait ; il guérit... »

Souvent le sorcier prend au malade sa fièvre, dont il se débarrasse ensuite lui même en la donnant soit à un arbre, soit à un buisson.

Cette transplantation est fréquemment pratiquée.

La transplantation des maladies est également pratiquée en Sicile d'une façon plus directe encore. Dans

la nuit de l'Ascension, à minuit précis, le goitreux mord l'écorce d'un pêcher. Ainsi, dit-on, la salive se mêle à la sève de l'arbre, dont les feuilles ne tardent pas à se flétrir et à se dessécher à mesure que le malade recouvre la santé. De même, dans la nuit du 12 au 13 janvier, pour la fête de sainte Lucie, les gens atteints de maux d'yeux mordent l'écorce du grenadier dans la persuasion qu'ils vont guérir.

Parfois, en Limousin, au hasard d'un défrichement ou par suite de toute autre circonstance, on découvre un petit paquet de linge soigneusement dissimulé dans le fourré d'une haie d'aubépine. Ce linge a essuyé les plaies d'un paysan qui a voulu ainsi cacher son mal, ou plutôt qui a voulu s'en débarrasser au détriment de l'arbuste. On ne doit jamais toucher à ces chiffons maculés, sinon, d'après la croyance populaire, les plaies du malade, qui a recouvré la santé par ce moyen, ne tarderaient pas à se rouvrir.

La transplantation des maladies, c'est-à-dire leur guérison par communication aux bêtes, aux arbres ou aux plantes, n'est pas chose nouvelle. Le colonel de Rochas, dont la compétence est si grande pour tout ce qui a trait à l'occultisme scientifique, consacre à cette méthode un chapitre des plus curieux dans son troublant ouvrage : *L'extériorisation de la sensibilité*. Nous nous trouvions réunis, un soir, à nuit close, lorsqu'un beuglement de douleur se fit entendre.

Je priai mes hommes de se renseigner. La lune, par instants, perçait les nuages, le vent était froid. A travers les vitres, j'apercevais leurs silhouettes : ils se dirigeaient vers une maison voisine. Bientôt ils furent de retour, ils me racontèrent que, devant la porte, une vache, qui avait quitté son étable, beuglait. Les maîtres étaient venus la chercher, elle avait résisté, et c'est à grand'peine qu'ils avaient pu l'emmener. Après s'être frotté les mains et secoués comme pour chasser les frissons, ils se regardèrent d'un air entendu, sans mot dire. Fidèle à mon principe d'éviter l'interrogation auprès des paysans, je me privai d'insister. Le lendemain, au matin, la bête beuglait encore devant la porte.

Difficilement elle reprit le chemin de l'étable. Là, brisant ses liens, elle s'échappait. Au pâturage, elle sautait par dessus les haies et s'enfuyait pour reprendre obstinément le chemin de cette demeure. Comment je connus le motif attribué à cette persistante volonté de la bête, je ne saurais le confier. Comment elle fut délivrée, comment son lait qui s'était tari lui fut rendu, tout ceci est un ténébreux sortilège dont j'ai pu suivre les phases. Et d'abord un prêtre fut appelé pour bénir l'étable : il célébra plusieurs messes, mais ces moyens furent sans effet, la vache toujours lamentablement beuglait, son veau dépérissait, la maison était dans la tristesse. Une femme du voisinage, passant pour s'adonner à la sorcellerie, avait, me fut-il raconté, tari complètement le lait de la pauvre bête à l'aide de sortilèges.

(*A suivre.*) C. B.

PHÉNOMÈNES OBTENUS PAR UN MÉDIUM

Ces phénomènes ont été obtenus à diverses époques, mais toujours de façon *spontanée*, par une jeune femme, Mme Juliette Bacon.

Ce médium est le sujet rare, n'appartenant à aucune école spiritualiste, ignorant les livres d'Allan Kardec, de Stanislas de Guaita, Papus, etc.

Calme, toujours maîtresse d'elle-même, sans aucune des tares nerveuses qui, trop souvent, sont l'apanage des médiums, elle constate les faits merveilleux qui se passent autour d'elle, en retient tous les détails, sans vouloir tenter d'en expliquer les causes.

Le Merveilleux la hante dès le seuil de l'enfance ; il accompagne sa jeunesse, et chaque jour de sa vie présente.

Sa première vision remonte à sa huitième année.

Juliette habitait alors avec ses parents, M. et Mme Savary, Saint-Aubin, en Sologne.

Une nuit, alors qu'elle dormait calme, dans son petit lit, près de ses parents, un songe vint la troubler : elle voit un homme, vêtu en chasseur, tenant un chien en laisse, qui se penche vers elle pour l'embrasser. Elle pousse un cri d'effroi et se réveille. Debout, à côté de son lit, elle *voit* distinctement l'homme et le chien. Elle pousse un cri d'appel vers ses parents. L'homme s'éloigne alors dans la direction de la cheminée.

Sa mère accourt à son appel, interroge l'enfant.

— Un homme est venu pour m'embrasser, répond Juliette. Il est là bas, avec son chien, près de la cheminée.

La maman, croyant à un accès de fièvre, va vers la cheminée, et dit à l'enfant :

— Tu vois bien, petite, qu'il n'y a personne.

— Si, maman, affirme l'enfant, l'homme est toujours là. Tu passes au travers.

— Comment est-il cet homme ?

Juliette décrit minutieusement la vision. Sa mère s'étonne : le portrait ressemble au parrain Maximilien, que l'enfant ne connaît pas, qu'elle n'a jamais vu.

Le lendemain, inquiets de cette coïncidence, les parents écrivirent à Paris, s'informant de la santé de Maximilien.

En réponse, on leur apprit que, dans la journée qui précéda le songe de l'enfant, *Maximilien avait été tué à la chasse ainsi que son chien.*

Plus tard, la petite Juliette, devenue jeune fille, se fiança à M. Bacon, dont la mère était une fervente des sciences psychiques.

C'est alors que le jeune médium comprit un peu les étranges facultés qui étaient en elle. Celles-ci, développées au cours de séances d'expérimentation, acquirent une telle force, au point de vue physique, que le jeune ménage en devint la victime.

Partout, des coups violents retentissaient dans les murs, les portes, les meubles. Une nuit même, un coup terrible, qui semblait frappé avec le manche d'un fouet de charretier, brisa en deux le guéridon.

Puis, cela passa ; mais des formes continuèrent de hanter l'appartement. Souvent, elles étaient bizarres, avaient la silhouette d'animaux monstrueux.

La maternité ne changea rien à ce don de vision. Bien mieux, la petite fille de Mme Bacon parut hériter des dispositions merveilleuses de sa mère. Quand un être fabuleux se manifestait, la petite, en poussant des cris de frayeur, le désignait à sa mère, et la chienne qui accompagnait toujours l'enfant jappait.

Seul, M. Bacon ne voyait rien ; et la jeune femme, tout entière à ses devoirs d'épouse et de mère, avait fini par se familiariser avec l'étrange dont elle était entourée, et n'avait plus l'effroi d'autrefois.

Un après-midi — sa petite fille avait alors deux ans, — Mme Bacon décida de réveiller l'enfant qui dormait dans la pièce voisine, pour l'emmener promener. Mais, au seuil de la chambre, la jeune femme fut prise d'une sorte d'éblouissement. Il lui parut que le berceau avait disparu, et à sa place, elle voit un petit cercueil couvert de fleurs et de couronnes. Au dessus, une femme brune dessinée en buste, la regardait.

Mme Bacon poussa un cri terrible; la vision disparut. A moitié folle de terreur, la jeune femme saisit son enfant pour l'emporter loin de cette scène.

Mais, depuis ce jour, la malheureuse mère eut la certitude que la mort lui ravirait son unique enfant.

Deux ans après cette vision, la petite fille mourait, enlevée par la fièvre scarlatine.

Au-dessus du lit de mort, la mère revit la même femme brune qu'elle avait entrevue jadis.

Quelle était cette apparition ? Elle ne l'a jamais su.

Un autre phénomène se produisit au moment de cette mort.

Dans la journée qui la précéda, alors que le médecin déclarait l'enfant hors de danger, la mère aperçut une forme blanche, vaporeuse, sans tête, qui, en un mouvement continuel, traversait la chambre pour aller de la mère à l'enfant. A cette vision, Mme Bacon ne douta plus que sa fille allait mourir, en dépit du pronostic du docteur. Elle passa la nuit et eut la triste satisfaction de recevoir le dernier soupir de son enfant.

Mais le plus étrange phénomène de télépathie qu'ait obtenu Mme Bacon est le suivant. Il eut lieu au mois d'octobre 1903.



Cliché Manuel

Mme JULIETTE BACON

Quelques mois auparavant, le beau-frère du médium était parti au Tonkin où il espérait se refaire une situation. Depuis lors, les nouvelles que l'on avait reçues de lui étaient excellentes.

Un matin, en se levant, Mme Bacon fut prise du désir d'écrire. Quoi ? Elle l'ignorait.

Elle voulut résister à cette impulsion bizarre ; mais ce fut en vain. Dominée par une force plus grande que sa volonté, elle prit un crayon, du papier, et écrivit *automatiquement* :

« *Je suis mort hier, sur un pont* ».

Suivaient, plusieurs lignes d'explications embrouillées, qui semblaient émanées d'un homme demi-fou, n'ayant pas conscience de sa situation, et du milieu où il se trouvait. Puis, il reprenait :

« Je suis bien votre beau-frère, je vous jure. J'ai été pris de douleurs, de vomissements. Je suis mort. J'ai été plusieurs jours sans connaissance. »

Cette communication était signée. Al... le nom du beau-frère.

Fort surprise, Mme Bacon appela son mari, et ils convinrent de ne rien dire à la famille de cette sinistre nouvelle, dont ils doutaient fort, du reste.

Le lendemain, nouvelle communication.

« Je vous ai dit hier que j'étais mort sur un pont. La chose n'est pas tout à fait exacte. Le froid m'a saisi sur ce pont, mais j'ai été transporté dans un hôpital. C'est là que je suis mort, seul, car mon frère, lui aussi, est malade... Dites à votre sœur de donner à ma mère un objet m'ayant appartenu, et qu'elle ne craigne rien au sujet des lettres qu'elle m'a adressées. »

Quelques jours après, une nouvelle arrivait, officielle. Al... était mort. Tous les détails : *symptômes de la maladie, lieu et date du décès, maladie du frère étaient exacts.*

J'ai sous les yeux, en écrivant cet article, l'original de ces intéressantes communications, et leur authenticité m'a été assurée par plusieurs personnes dignes de foi.

Les rêves prémonitoires sont légion en la vie de ce médium. Il ne se passe pas de mois qu'un fait, vu en rêve, ne se réalise à brève échéance.

Un jour, c'est un accident d'automobile, concernant des amis. D'autres fois, le mariage d'un frère, etc., etc.

J'ai pu constater le fait suivant :

Il y a quelques semaines, une personne inconnue m'avait écrit pour me demander l'adresse d'un médium sérieux, non professionnel, et qui pourrait lui donner un éclaircissement sur une chose très importante.

La lettre était signée d'initiales, et me donnait comme adresse un bureau de poste.

J'indiquai Mme Bacon, et je prévins celle-ci, par lettre, de la visite que je m'étais permis de lui adresser le vendredi suivant.

Le jeudi, veille du jour désigné, à une soirée, je rencontrai la jeune femme :

— Je crois avoir vu en rêve, cette nuit, me dit-elle, la personne que vous m'annoncez. Elle est grosse, courte, rouge de cheveux et rouge de visage. Elle s'est assise, et m'a dit : « Je viens pour un divorce. » Si c'était vrai !

Je le lui souhaitai.

Le vendredi, la visiteuse arriva. Elle était *grosse, courte, rouge de cheveux et de visage*. Mais, défiante, elle demanda à Mme Bacon de lui dire, comme preuve, quel sujet l'amenait.

En toute assurance, Mme Bacon lui répondit :

— Un divorce.

Et la dame fut très étonnée.

Ce fait se renouvela, identique, quelques jours plus tard.

Je pourrais citer des faits à l'infini et plusieurs numéros de l'*Echo du Merveilleux* n'y suffiraient pas.

Quand Mme Bacon s'endort au cours d'une séance d'expérimentation — et toujours d'elle-même — elle acquiert souvent une beauté divine, s'exprime avec une facilité inaccoutumée, et discute sur des sujets qu'éveillée elle ignore totalement.

Pas plus que Mme Bacon, je n'essaierai d'expliquer les causes de ces phénomènes; ils sont trop divers. Seulement, leur ensemble affirme la réalité d'un monde invisible, et, dans certaines conditions encore inconnues, l'ingérence de ces êtres parmi nous. Mme Bacon assure qu'en général leur action est néfaste, car ils ont toujours été, pour elle, la cause de graves ennuis, même de malheurs.

Mme Louis Maurecy.

ÇA ET LA

Curieuse sarabande

La police de Hull, ville maritime du comté d'York, s'applique à éclaircir le mystère d'une maison hantée habitée par M. et Mme Gilson. Dernièrement, on enterrait le frère de Mme Gilson, et, depuis, les phénomènes les plus étranges se produisaient dans la maison : les brosses et les peignes dansaient une sarabande dans la chambre à coucher ; de petits cailloux traversaient les portes fermées. Epouvantée, Mme Gilson appela au secours, par la fenêtre.

Un policeman arriva en hâte et entra d'abord dans la cuisine ; il vit avec stupeur la boîte à cirage, que nulle main ne lança, passer au-dessus de sa tête. Pénétrant dans la salle à manger, déserte, il vit les tasses et les verres sauter de la table par terre, non sans dommage, du reste.

Alors, il alla chercher du renfort. Celui qui, le premier, se présenta, fut le policeman O'Kelly, champion de lutte des poids lourds, aux Jeux Olympiques ; mais tout était rentré dans le calme et O'Kelly ne put verbaliser que sur les dégâts, dont on essaie maintenant de deviner les causes.

Un somnambule meurtrier.

Ceci n'est pas un conte, et pourtant rien de plus affreux n'a été mis en scène ou inventé par le génie des grands dramaturges.

Dans la ville de Daimiel, en Espagne, un brave laboureur, nommé Augustin Fanegas, vivait heureux et tranquille avec sa femme et deux petites filles. Honnête, travailleur et économe, Fanegas, âgé de trente trois ans, semblait le modèle des maris, et rien ne troublait la quiétude du ménage qui jouissait de l'estime et de la sympathie de tous les habitants de la ville.

Par malheur, Fanegas, très nerveux, en proie à des crises d'épilepsie dans son enfance, était somnambule et souvent il se levait la nuit et parcourait la modeste maison où il habitait, effrayant sa femme et ses enfants par ses actes inconscients. Rien ne pouvait faire présager cependant le drame d'avant-hier.

Au milieu de la nuit, Fanegas se leva brusquement, dans un accès de somnambulisme, courut à travers la pièce qui précédait son alcôve, et, se croyant attaqué par un chien furieux, dans une hallucination, il saisit un de ces énormes marteaux plats d'un côté et en pointe aiguë de l'autre, qui servent à faire les tonneaux ; il se mit à frapper la malheureuse femme à coups de marteau jusqu'à lui réduire le crâne en bouillie sanglante

La plus âgée des fillettes qui, de son petit lit, aperçut cette scène de sauvagerie, se mit à pousser des cris perçants, ainsi que sa jeune sœur. Les sanglots et les appels des deux enfants eurent pour résultat de tirer le père de son accès de somnambulisme ; il se réveilla subitement...

Ce qui se passa alors est indescriptible : l'horreur, le désespoir de ce malheureux homme, aussi excellent époux que père, en présence du spectacle du cadavre atrocement mutilé par lui de sa femme ; ce réveil aux cris de ses enfants adorés avec le marteau sanglant dans la main, tout cela fut si épouvantable pour Augustin Fanegas que, pris de folie réelle cette fois, il se mit à fuir en hurlant dans la nuit, abandonnant sa maison et, se précipitant dans une étable, il se pendit à une poutre avec une courroie.

Les voisins, aux appels de secours des petites filles, accoururent et restèrent saisis d'effroi devant le cadavre de Mme Fanegas.

Le récit de la tragédie, fait naïvement par la fillette de Fanegas, a causé une impression extraordinaire dans la ville, et les voisins les plus proches se sont chargés de nourrir et d'élever les enfants du malheureux laboureur.

Le caractère et la nourriture

D'après un médecin anglais, un homme qui, pendant des mois, ne se nourrirait que de bœuf, deviendrait audacieux; il tournerait au pessimisme s'il ne mangeait que de la viande de porc, à la mélancolie s'il n'absorbait que du mouton, et il perdrait toute résistance s'il ne consommait que du veau.

L'abus du beurre rend flegmatique. La pomme de terre engendre l'envie et la paresse. L'homme qui travaille beau-

coup intellectuellement devrait manger le plus de pommes possible. Pour conserver la mémoire jusqu'à l'âge le plus avancé, rien ne serait meilleur que la moutarde. L'usage du lait et des œufs est recommandé à toutes les femmes désireuses de réunir la grâce et l'esprit.

A TRAVERS LES REVUES

APPORTS

Un lecteur de la *Revue Spirite* adresse à notre confrère un intéressant article relatant un curieux et complexe phénomène d' « apports »...

Le soir du 25 janvier, ayant commencé la séance, mon médium s'étant endormi, Thérèse (c'est le nom de l' « esprit » qui se manifeste) me dit aussitôt : « Compte autant de fois que le médium a d'années, puis soulève-la et aide-la à se mettre debout. » — Je fis ce que m'indiquait l'esprit, après avoir compté jusqu'à vingt-deux et j'aidai le médium à se lever du divan sur lequel elle était étendue : hésitante, elle fit un pas en avant; elle était agitée de tremblements convulsifs et répétait constamment : « Non! non! je ne veux pas ! » — Soudain j'entendis un craquement, quelques coups frappés, et déjà le médium était revenue vers le canapé où elle était tombée plutôt qu'elle ne s'était assise. J'allumai : le divan était jonché de pétales de roses blanches éparpillées, et, dans les mains crispées du médium étaient deux branches de lilas blanc auxquelles était liée très serré, avec des cheveux, une autre tige ne portant que des feuilles. De plus, à la branche double portant les deux touffes de fleurs de lilas, était fixée une petite boucle de cheveux blonds très dissemblables, comme finesse, comme couleur et comme longueur, de ceux avec lesquels les deux branches de lilas, fleurs et feuilles, étaient liées.

Je ramassai précieusement les pétales de rose, les lilas et les cheveux que je portai dans la pièce à côté, et revins auprès du médium qui s'était réveillée.

Cependant la force psychique ne l'avait pas complètement quittée, et quelques secondes après elle était de nouveau en trance. J'éteignis une seconde fois. Mon geste n'était pas plutôt terminé, que l'esprit de Thérèse se manifesta de nouveau en me disant : « Passe la main dans les cheveux du médium »; ce que je fis immédiatement, et aussitôt il en tomba une nouvelle pluie de pétales de roses blancs, d'une fraîcheur et d'un parfum incomparables. J'allumai de nouveau et je constatai que le canapé en était jonché. La production de ce deuxième phénomène n'avait pas duré cinq secondes.

Le médium se réveilla, se plaignant de violents maux de tête et accusant une sensation ressemblant, selon ses propres termes, à une *brûlure dans les cheveux*...

Le correspondant de notre confrère examine ensuite les causes qui ont pu donner naissance aux phénomènes dont il a été le témoin :

Je dois dire tout d'abord que la salle dans laquelle j'ai et une fillette de cinq ans à peine, parfaitement endormie opéré, ne contenait que trois personnes : le médium, moi, et couchée dans un petit lit.

Supposons donc tout d'abord une hypothèse : la fraude : Il eût fallu que le médium ait sous ses vêtements, ou caché quelque part : 1° du lilas blanc, fleurs et feuilles; 2° deux sortes de cheveux parfaitement distincts; 3° des pétales de roses. Or, le lilas est une fleur excessivement fragile, et s'il avait été préalablement dissimulé en un endroit quelconque, il eût été plus ou moins écrasé, abîmé, flétri. Tel n'était point cependant le cas : la double branche de fleurs scrupuleusement examinée après l'apport était d'une indiscutable fraîcheur, aucune petite fleurette, absolument aucune, ne manquait aux deux touffes, les feuilles n'avaient aucune cassure, même la plus légère, en un mot, aucune feuille, aucune fleur n'était ni flétrie, ni fanée, ni écrasée, ni abîmée. Pour admettre la fraude, il faudrait supposer tout un jeu compliqué, tout un plan machiavélique impossible à réaliser dans les dix secondes à peine de la durée du phénomène.

Or, d'où provenaient les cheveux blonds très fins, formant la boucle suspendue aux fleurs de lilas, puisque le médium a des cheveux châtain foncé plutôt forts; que la fillette qui dormait dans son lit a les siens d'une couleur encore plus châtain foncé; et que, finalement, en ce qui me concerne, les miens sont noirs ? (Disons, entre parenthèses, que l'esprit de Thérèse affirme que les cheveux blonds sont *les siens*, et qu'elle ne s'est servie des cheveux longs et forts *du médium* que pour attacher, l'une à l'autre les deux branches de lilas, fleurs et feuilles.

Et puis, pour qu'il y ait fraude, il faut surtout qu'il y ait intérêt. L'intérêt n'existant pas en l'espèce, — puisque le médium ne recueille de ces expériences que de grandes fatigues, — je demande à tous les esprits de bonne foi comment un médium aussi minutieusement contrôlé que celui que j'avais sous la main peut être taxé de fraude, étant donné qu'en dehors de la fillette qui dormait, j'étais seul assistant, et que par conséquent je n'avais nul intérêt à me tromper moi-même ? Et comment aurait-elle pu également si aisément dissimuler ces frêles fleurs et feuilles de lilas, cette boucle de cheveux blonds très courts, si distincts de ceux, très longs, qui liaient les deux branches de fleurs et feuilles, et dissimuler, de plus, dans ses cheveux, des pétales de roses qui, ramassées quelques secondes après être tombés, n'étaient froissés d'aucun pli ?

L'hypothèse ne tient pas debout, et je l'écarte *à priori*.

Deuxième hypothèse : Personnalité seconde ? — Je crois inutile d'insister : la personnalité seconde, quelle que soit la force d'extériorisation du cerveau du médium, ne saurait créer spontanément des objets matériels, — quoi qu'en dise M. Jules Bois...

Troisième hypothèse : Un compère qui, au moment psychologique, aurait tendu au médium les fleurs toutes préparées ? Impossible encore, toutes les portes étant fermées à clef, les persiennes et les fenêtres closes. Et puis, pourquoi un compère ? Je n'opère pas en public, j'opère pour moi-même, pour la science, pour ma conviction personnelle, et mon médium est strictement désintéressé. Je ne puis avoir un compère au dehors pour me tromper moi-même, et me procurer le douteux plaisir de jouer une comédie ridicule dans laquelle je serais tout à la fois acteur et public !

Donc ?

Sans aucun doute, existence d'une intelligence extra-terrestre, productrice de phénomènes intelligents.

R. Mettée.

Le Gérant : Gaston Mery.

Paris. — Imp. R. Tancrède, 15, rue de Verneuil.
Téléphone 724-78